

Programme – J.424J

Introduction

- La problématique de la restitution des locaux
- Le vocabulaire technique des réparations, entretien et travaux

Ouverture de la session

1. La préparation de la restitution des locaux

- Organiser un pré-état des lieux de sortie
- Les documents à transmettre par le locataire

2. La problématique de l'accession

- La différence entre fin de bail et fin de jouissance
- La notion d'état primitif et d'état d'origine des locaux
- La stratégie du retrait des aménagements du locataire

3. L'état des locaux restitués

- Etat neuf, parfait état et bon état
- La vétusté

4. Les conflits de la restitution des locaux

- La demande d'indemnisation
- L'expertise
- L'indemnisation du bailleur

Clôture et évaluation de fin de formation

Objectifs

- Connaître le cadre juridique spécifique à la fin du bail
- Préparer et mettre en place les actions pour la sécuriser

Personnes concernées

- Gestionnaires de biens immobiliers, Juristes, Commerciaux, Directeurs immobiliers
- Toute personne chargée des baux commerciaux dans le cadre de son activité.

Prérequis

- Être en poste et confronté à la gestion de baux commerciaux au quotidien

Méthodologie

- PowerPoint et support de formation pour les apports théoriques
- Échanges interactifs et partage d'expériences
- Études de cas
- Attestation d'évaluation sur les acquis, en fin de formation

Animation

- Docteur en droit et avocat spécialisé dans le droit de l'immobilier

Dates 2020

En visio-conférence 19 mai /19 juin/11 septembre 2020

Prix INTER

490€ HT

Lieux

Paris 75009

Session INTRA

selon votre disponibilité



CONTACT

Karine JAFFREDO



01 42 93 62 81



Formation-inter@ceflu.fr

www.ceflu.com